



L'ASEPT POITOU,



est heureuse de vous partager la **18^e édition** de sa Newsletter. Ce document est à destination des sentinelles et de nos partenaires, nous vous invitons à nous contacter pour nous proposer **des sujets qui vous intéressent et/ou qui vous interrogent.**

À travers cette édition, nous vous proposons de faire le point sur quelques **actualités et enjeux de la prévention en santé mentale**, à travers les actions menées sur le territoire, les retours du réseau et les informations à suivre.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et restons à votre écoute. À bientôt!

Cette newsletter est réalisée grâce aux financements de la MSA Poitou, de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, des CFPPA de la Vienne et des Deux-Sèvres et d'AGRIC.A.

SOMMAIRE

Les grands rendez-vous
de la rentrée en santé
mentale • P. 2

Bilan de l'enquête
Sentinelles : des besoins
qui s'inscrivent dans la
durée • P. 3

Santé mentale au
travail : un signal
d'alerte pour les
entreprises • P. 4

Mots croisés en santé
mentale # 7 • P. 5

Contact • P. 5

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE EN SANTÉ MENTALE

Septembre Jaune, puis les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) : **la rentrée est marquée par de nombreux temps forts pour informer, sensibiliser et faire évoluer les regards sur la santé mentale.**

● **Septembre Jaune : parler du suicide pour mieux prévenir**



Chaque année, le mois de **septembre est consacré à la prévention du suicide.**

Cette mobilisation s'articule notamment autour du **10 septembre : Journée internationale de prévention du suicide**. L'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre en faisant connaître les signes de mal-être, en encourageant la libération de la parole, en luttant contre les idées reçues et en permettant à chacun de mieux savoir comment agir face à une personne en souffrance.

Depuis plusieurs années, le **3114, numéro national de prévention du suicide**, et ses partenaires prolongent la mobilisation tout le mois de septembre. **Des actions sont organisées partout en France** pour toucher le grand public et rendre plus visibles les ressources existantes. Prévenir le suicide ne relève pas uniquement des professionnels : savoir repérer, écouter et orienter vers une aide adaptée peut faire la différence. **Le 3114 est accessible gratuitement, 24h/24 et 7j/7, partout en France.**

● **En octobre, place aux SISM**



Dans la continuité de cette mobilisation, les **Semaines d'Information sur la Santé Mentale se dérouleront du 5 au 18 octobre 2026, partout en France**. Créées en 1990, les SISM sont un rendez-vous annuel permettant aux acteurs locaux de se réunir pour parler de santé mentale avec l'ensemble de la population, informer sur les troubles psychiques et les ressources existantes, mais aussi contribuer à faire évoluer les représentations.

Le **10 octobre, Journée mondiale de la santé mentale**, s'inscrit au cœur de cette période.

Dans la Vienne et les Deux-Sèvres, de nombreux acteurs se mobilisent chaque année à cette occasion. Le **Réseau Territorial de Sentinelles (RéTS) prendra aussi part à cette dynamique**, avec quatre rendez-vous autour du harcèlement et du cyberharcèlement des jeunes, organisés les 6, 7, 13 et 14 octobre. Les 6 et 13 octobre sont réservés aux jeunes des lycées agricoles et MFR ciblés dans le cadre du projet. **Les mercredis 7 à SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS et 14 à BRIOUX-SUR-BOUTONNE sont des événements gratuits* et ouverts à tous !** Venez nombreux et pensez à vous inscrire en [cliquant ici](#) ou en scannant le QrCode.

Deux mois, deux mobilisations complémentaires, mais un même objectif : briser les tabous en santé mentale, pour mieux prévenir, mieux accompagner et mieux agir ensemble.



*Événements possibles grâce au soutien financier de la Caisse Centrale MSA, d'Agrica, de l'ARS et des CFPPA 86 et 79.

BILAN DE L'ENQUÊTE SENTINELLES : DES BESOINS QUI S'INSCRIVENT DANS LA DURÉE



Être Sentinelle, c'est avant tout rester attentif. Mais **comment ce rôle s'inscrit-il dans vos pratiques, plusieurs mois après la formation ?** Pour mieux comprendre les situations que vous rencontrez et vos besoins d'accompagnement, nous vous proposons une courte enquête 2 fois par an.

Au premier semestre 2026, vous avez été 200 Sentinelles à prendre le temps de répondre à cette enquête. Un grand merci pour votre participation ! Vos réponses nous permettent de mettre en lumière que 73 % d'entre vous déclarent avoir été confrontés, au cours des six derniers mois, à une personne en situation de souffrance psychique. Parmi vous, **70 % indiquent avoir identifié au moins une situation nécessitant une vigilance ou un accompagnement**. En retenant une estimation volontairement prudente, **au moins 283 situations ont ainsi été repérées par les répondants au cours de cette période**. Un chiffre qui illustre la fréquence des situations rencontrées et le rôle des Sentinelles comme acteurs de proximité dans le repérage précoce.

Et après la formation ?

L'enquête montre également que **le rôle de Sentinelle ne s'arrête pas au terme de la formation**. 71 % des répondants expriment au moins un besoin d'appui ou d'accompagnement pour continuer à exercer leur rôle. Les attentes concernent en premier lieu la **veille informationnelle** et **l'actualisation des connaissances** (recyclage) en santé mentale (51 %), mais aussi les **événements de sensibilisation** (45 %) et les **temps d'analyse de la pratique** (33 %).

Ces résultats nous donnent des pistes concrètes pour la suite : continuer à vous proposer des ressources informationnelles (telles que la newsletter), des temps d'échange et des occasions d'actualiser vos connaissances, en fonction des besoins exprimés par le réseau.

Se former, actualiser, continuer à agir

Pour répondre à vos besoins et demandes, le RéTS déploie **2 sessions de recyclage de la formation Sentinelles en 2027** : une journée en Vienne et une journée en Deux-Sèvres. Ces temps permettront d'actualiser les connaissances, revenir sur votre rôle de sentinelles et d'échanger autour de vos pratiques, afin de conforter votre posture et de continuer à agir au plus près des personnes en situation de souffrance psychique.

• **Vienne : jeudi 17 juin 2027**

• **Deux-Sèvres : vendredi 30 avril 2027**

Prérequis : être Sentinelle formée au repérage du risque suicidaire

Accessibilité : actions gratuites, financées par la Caisse Centrale MSA, d'Agrica, de l'ARS et des CFPPA 86 et 79.

SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL :

UN SIGNAL D'ALERTE POUR LES ENTREPRISES



Le 16^e baromètre d'Empreinte Humaine, publié en juin 2026, dresse un état des lieux de la **santé psychologique des salariés français**. Le constat est préoccupant : **50 % des salariés présentent des signes de détresse psychologique**, dont **16 % à un niveau élevé**. Il s'agit du niveau le plus élevé observé depuis le lancement du baromètre en 2020. Le **risque de burn-out sévère** est, lui, estimé à un niveau **deux fois plus élevé qu'avant la crise sanitaire**.

Ces difficultés ne touchent pas tous les salariés de la même manière. **Les jeunes de moins de 30 ans et les femmes** apparaissent notamment davantage exposés. Le baromètre met également en évidence plusieurs dimensions liées au travail : le **temps disponible pour réaliser un travail de qualité**, la **reconnaissance**, le **sens** donné au travail ou encore la possibilité de **participer aux décisions** qui concernent son activité font partie des éléments étudiés.

Un chiffre permet également de mieux comprendre le **lien entre santé psychologique et travail** : parmi les salariés présentant une détresse psychologique modérée ou élevée, **83 % estiment que leur état est lié à leur travail**.

Lorsqu'une personne se sent en détresse, **tout ne relève pas uniquement de ses ressources individuelles**. Il est aussi nécessaire de regarder ce qui, dans son **environnement professionnel**, **peut participer à ses difficultés** : charge de travail, objectifs, moyens, changements organisationnels, relations de travail ou reconnaissance.

La **reconnaissance occupe d'ailleurs une place importante** dans les résultats de l'étude et ne se résume pas aux félicitations ou aux récompenses : elle renvoie aussi au fait que le **travail réalisé et les efforts déployés soient pris en compte**. À l'inverse, lorsque les **efforts fournis ne sont pas reconnus**, le décalage entre l'investissement demandé et ce que l'on reçoit en retour peut devenir une source de **fragilisation**.

Empreinte humaine rappelle que prévenir les difficultés psychologiques suppose également de porter attention aux conditions dans lesquelles le travail est réalisé. **La santé mentale au travail se construit aussi dans le quotidien professionnel**. Prévenir, c'est donc aussi créer des espaces où l'on peut parler du travail réel : ce qui fait difficulté, ce qui donne du sens, ce qui permet de bien faire son travail et ce qui, au contraire, met en tension les personnes ou les équipes. Ces échanges peuvent permettre d'identifier plus tôt les situations à risque et d'interroger, lorsque cela est nécessaire, l'organisation du travail.

Source : 16^e baromètre « État de santé psychologique des salariés français », Empreinte Humaine x Ipsos BVA, enquête réalisée en mai 2026 auprès de 2 000 salariés français, résultats publiés en juin 2026.

